



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2021 A 17 :30 TENUE À HUIS CLOS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beulac

- 4.1 Octroi d'un contrat pour la conception et construction d'une piste à rouleaux « pumptrack »

8. Commission des travaux publics – Daniel Audette

- 8.1 Autorisation d'un avenant pour le pavage de l'intersection rue Principale et Philippe-Côté

Deuxième période de questions

Clôture de la séance extraordinaire



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mercredi 19 mai 2021, à 17h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Ève Brin	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe

21-05-167

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Chantal Fontaine

ADOPTÉE

21-05-168

Une première période de questions devait être tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le mardi 18 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Contrairement à ce qui a été mentionné lors de la tenue de la séance, une période de question était de mise cependant aucune question n'a été reçue.

21-05-169

Octroi d'un contrat pour la conception et construction d'une piste à rouleaux « pumtrack »

Considérant l'intention de la Ville de Bedford de se doter d'une piste à rouleaux « pumtrack » ;

Considérant que la Ville de Bedford a obtenu une subvention du programme PAFIRS d'un montant de 122 275 \$ pour un projet de construction d'une piste « pumtrack » dans le secteur de la rue Marziali ;

Considérant que le site choisi pour la construction de la piste « pumtrack » se situe près du terrain de balles à l'endroit actuel du « skate park » qui est maintenant jugé désuet ;

Considérant que l'appel d'offres incluait la conception et la construction de la piste « pumtrack » pour laisser libre court aux propositions et obtenir un projet innovant ;

Considérant que la Ville de Bedford a reçu 3 soumissions jugées conformes et que ces trois soumissions ont été analysées par un comité d'évaluation selon les critères d'évaluation approuvés par le conseil municipal ;

Considérant que selon l'analyse faite par le comité d'évaluation, un pointage final a été déterminé pour chaque soumissionnaire ;

Considérant que c'est l'entreprise « Gestion Dexsen Inc. » qui a obtenu le pointage final le plus élevé (voir tableau ci-joint) ;

Soumissionnaire	Pointage final
Gestion Dexsen Inc.	6.97
Tessier récréo-Parc	6.58
Les Entreprises Delorme	6.12

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil octroi le contrat de conception et de construction de la piste pumptrack à Gestion Dexsen Inc. selon les modalités de l'appel d'offres BED20210315 et leur soumission au prix forfaitaire de 171 000 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-05-170

Autorisation d'un avenant pour le pavage de l'intersection de la rue Principale et Philippe-Côté

Considérant que la Ville désire paver l'intersection de la rue Principale et de la rue Philippe-Côté ;

Considérant que la Ville désire faire enlever la partie de la voie ferrée qui traverse la rue Principale dans le secteur de la rue Philippe-Côté et niveler le monticule ;

Considérant que pour ce faire, l'entrepreneur DENEXCO (adjudicataire des travaux de remplacement des services municipaux sur la rue Philippe-Côté) a soumis un prix budgétaire à la Ville en temps et matériel pour le sciage, la démolition et la disposition du pavage existant, la démolition et la disposition de la section de voie ferrée (rails, traverses de bois et autres) traversant la rue Principale, le nivelage et la préparation pour le pavage ainsi que le nouveau pavage, tel que décrit dans l'Avenant 006 ;

Considérant que ces travaux seront réalisés en même temps que ceux prévus à l'intersection des rues Philippe-Côté et Principale afin d'éviter des frais additionnels de signalisation.

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroi le mandat en régie intéressée (temps matériel) à DENEXCO tel que décrit dans l'Avenant 006 pour un montant budgétaire estimé à 9 731,21 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

21-05-171

Une seconde période de questions devait être tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le mardi 18 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Contrairement à ce qui a été mentionné lors de la tenue de la séance, une période de question était de mise cependant aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

21-05-172

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 17h49

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier